

- Remplir le formulaire en ligne de préinscription.
- Retourner par mail au lycée choisi les documents papier fournis par les familles disponibles sur site, à savoir :
  - La fiche de candidature commune
  - Le certificat médical rempli par le médecin traitant.
  - L'extrait du casier judiciaire N°3 demandé sur le site du Ministère de la justice s'assurer qu'il est vierge).

**Les documents doivent être fournis le plus tôt possible. La date limite de retour des dossiers de candidature est fixée au 19 mars 2021, déla**

Une seule inscription est possible dans l'un des 2 centres (suppressions des inscriptions doubles) ; le positionnement donné dans un établissement sera valable sur les autres établissements.

Les inscriptions aux tests de pré recrutement se feront en trois temps :

1.Saisie obligatoire des inscriptions **par les établissements d'origine sur le site internet**, de l'établissement choisi. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

2.Envoi des **dossiers complets** par mail uniquement au lycée des Métiers l'Estaque (ce.0130058t@ac-aix-marseille.fr) ou au lycée A. Benoit (ce.0840021s@ac-aix-marseille.fr) avant le 19 mars 2021 au plus tard.

3.Envoi des convocations aux tests uniquement par courriel à l'adresse saisie (établissement) début avril. Les adresses d'établissements de forme « [ce.xxxxx@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.xxxxx@ac-aix-marseille.fr) » sont à privilégier pour éviter les erreurs.

- **Journée de positionnement**

Les candidats dont le dossier est complet et conforme seront convoqués par l'établissement à une **journée de positionnement** (tests physiques, écrits et entretien de motivation) qui se déroulera **du lundi 12 avril au vendredi 16 avril 2021 inclus**